

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SAUVAGE INC. (APELS)
L'ASSOCIATION PROTÈGE VOTRE MILIEU DE VIE DEPUIS 36 ANS

Mot du président

Bonjour à tous. Comme c'est l'habitude je voudrais vous entretenir des activités de votre association.

Nouvel exécutif

Tout d'abord j'aimerais vous remercier de m'avoir renouvelé votre confiance en me réélisant à l'exécutif lors de l'assemblée annuelle tenue le 2 juillet dernier. Votre nouvel exécutif est composé des membres suivants :



Pierre Cossette, président.
Brigitte Beauchemin, secrétaire-trésorier, responsable des commandites et des adhésions.

Raymond Mayer, administrateur, responsable du suivi des

vidanges de fosses septiques et des cartes de membres.

Serge Brodeur, administrateur, responsable des analyses d'eau.

Sylvie Courtois, administrateur, club de déneigement et membre du comité de communication.

Pierre Turcotte, administrateur, club de déneigement et membre du comité de communication.

Jacques Grondin, administrateur, responsable du ski de fond.

Je remercie les membres qui ont quitté l'exécutif : Jocelyne Goudie et Éliisa Murray pour leur excellent travail. Je tiens à mentionner que, grâce au travail de Jocelyne Goudie, les finances de l'association n'ont jamais été aussi reluisantes. Merci Jocelyne.

Activités estivales

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT	1
COURRIER DES MEMBRES	2
PROCÈS-VERBAL	3-4
ENVIRONNEMENT	4
ANALYSES D'EAU	5
NOS COMMANDITAIRES	6

Nous avons tenu deux activités cet été et votre participation a été enthousiaste.

D'abord Jacques Grondin de la Base de plein air a fait des heureux en invitant gratuitement le 12 août dernier les

enfants du lac à une journée d'équitation supervisée par les animateurs de la Base. Ce fut une superbe journée très bien organisée par le personnel de la Base et Sylvie Courtois de l'APELS. Merci à Monsieur Grondin et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette activité un succès.

Le 26 août, Nicole Grandmaison et Viateur Thibault nous recevaient à l'occasion de notre épluchette de blé d'Inde annuelle. Le soleil était au rendez-vous. Viateur nous a fait goûter à ses délicieuses fèves au lard pendant que Nicole faisait la joie des enfants avec ses jeux. De l'avis général il y a un véritable « bébé boom » au lac et c'était très beau de voir tous ces jeunes qui fraternisaient. Quant aux adultes, les anciens, ont eu l'opportunité de rencontrer les nouveaux résidents du lac et des amitiés se sont nouées. Bref ce fut une belle journée rendue possible grâce aux efforts soutenus de nombreux bénévoles. On ne le dira jamais assez mais derrière ces activités, il y a beaucoup de personnes qui donnent généreusement de leur temps et c'est grâce à elles qu'elles ont lieu. Donc merci à tous ceux et celles qui ont aidés à organiser cette activité ainsi qu'à Nicole et Viateur qui nous ont généreusement accueillis.

Évaluation de notre lac

La municipalité de Saint-Faustin a procédé cet été à une évaluation de l'état des rives et du littoral du lac Sauvage. Une biologiste madame Louise St-Cyr a procédé à cette évaluation en juillet dernier. Les résultats de cette analyse ont été dévoilés lors d'une assemblée publique qui s'est tenu dimanche le 24 septembre dernier. Je vous en reparlerai.

Protection des rives

On ne le dira jamais assez: la **qualité des eaux de notre lac dépend de nous tous**. Outre la vidange régulière de chaque fosse septique, la protection des berges est essentielle. Il faut s'abstenir de couper des arbres dans la bande littorale et la reboiser au besoin. De plus, il est maintenant interdit de couper le gazon dans une zone située à moins de 5 mètres du lac. Malheureusement j'ai pu constater cet été que cette interdiction n'est pas toujours respectée.

Or certains lacs où l'on n'a pas fait attention aux rives et aux installations septiques commencent à se

... à suivre page 2

ressentir des effets de cette négligence.

Vous avez peut-être lu dernièrement que certains lacs des Laurentides et de l'Estrie ont dû être « fermé » à cause de la prolifération d'algues. Comme ça doit être frustrant de vivre sur les bords d'un lac et de ne pas pouvoir se baigner. Sans compter que ce n'est pas très bon pour la valeur d'une propriété. Il n'en tient qu'à nous que ça n'arrive pas au lac Sauvage.

Départs et arrivées

Malheureusement deux anciennes familles du lac nous quittent soit Réjean Ouellet et Marie-Ange Roy ainsi que Gilles Léonard et Lorraine Longpré. Vous allez nous manquer!

Réjean et Marie-Ange retournent dans le pays d'origine de Réjean: Drummondville. Réjean devra se résoudre à chasser dans le Parc des voltigeurs...

Quant à Gilles et Lorraine ce n'est pas de gaieté de coeur qu'ils ont dû laisser aller leur belle résidence patrimoniale. Mais ils ne s'en vont pas très loin, de fait à Sainte-Agathe, et ils gardent toujours une propriété au lac.

J'aimerais souhaiter le bienvenu à la famille Choinière qui a acquis la résidence de Réjean Ouellet et Marie-Ange Roy.

I would like to welcome also the Cromer's from Miami, Florida, who have bought Gilles Léonard and Lorraine Longpré's house. Hope you will enjoy Lac Sauvage! Quand on pense que des gens du lac passe l'hiver en Floride, c'est bien de voir des gens de Floride passer l'été chez nous. À la prochaine!

Pierre Cossette



**La Maison
du Spaghetti**
Restaurant - Terrasse
1095, rue St-Jovite, Mt-Perreault
(819) 425-7924

Courrier des membres



Période de chasse

Veillez noter que la période de chasse au cerf de Virginie (chevreuil) pour notre zone (9 ouest) débute le 4 novembre pour la chasse à l'arme à feu et le 30 septembre pour la chasse à l'arc. Il est important de rappeler que la réglementation municipale interdit d'utiliser une arme à feu à moins de 150 mètres de toute maison, bâtiment et édifice.

Pierre Cossette



Le **Huard**

Vol.17 No 2 Édition 2006

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition dans la boîte de l'Association fixée à l'arrière du babillard.

LE Huard EST PUBLIÉ 3 FOIS PAR ANNÉE

Responsable de la rédaction : PIERRE COSSETTE

Mise en page : CLAUDE FORGET

Révision des textes : NICOLE TRUDEL

Collaboration : PIERRE COSSETTE SERGE BRODEUR
BRIGITTE BEAUCHEMIN PIERRE TURCOTTE

36^{ème} assemblée générale annuelle

Dimanche le 2 juillet 2006

Bibliothèque municipale de Saint-Faustin-Lac-Carré

PROCÈS-VERBAL

1. Présentation de l'ordre du jour et adoption

Monsieur Pierre Cossette présente l'ordre du jour.
Proposé par : Jacques Grondin Secondé par : Maryse Poirier

2. Adoption du procès-verbal de la 35^{ème} assemblée

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 35^{ème} assemblée tenue le 3 juillet 2005.
Proposé par : Jocelyne Goudie Secondé par : Murielle Richard

3. États financiers au 30 juin 2006 pour l'exercice 2005-2006

Brigitte Beauchemin présente les résultats financiers.
Le total des revenus et des reports s'élève à 3 167,34\$ avec un actif à l'encaisse de 1 430,75\$.
Il est proposé d'adopter les états financiers tels que présentés.
Proposé par : Pierre Turcotte Secondé par : Jocelyne Goudie

4. Rapport du président

Échantillonnage de l'eau
Lorraine Longpré, Maurice Primeau, Jocelyne Goudie ont procédé à deux campagnes d'échantillonnage de l'eau. 24 échantillons ont été pris à chaque fois et la qualité de l'eau est bonne sauf pour un problème dû à la pollution animale. Nous remercions madame Nicole Trudel pour la coordination de l'échantillonnage de l'eau pour ceux qui désiraient connaître la qualité de leur eau potable. Pour l'an prochain, nous chercherons des volontaires afin de procéder aux tests.

Quant au programme du Ministère concernant la surveillance des lacs, l'élément d'analyse portera sur la clarté de l'eau. De plus, la municipalité fera une évaluation du reboisement des rives. À cet égard, nous remercions la ville pour la distribution des arbres. Une lettre a été envoyée afin que ce projet soit reconduit annuellement.

Au printemps, des moules ont été trouvées au lac. Madame Lisa Murray a vérifié auprès d'une biologiste et celle-ci lui a signifié que le lac est en bon état car se n'était pas de moules zébrées.

Pourvoirie

La construction d'une ligne électrique pour alimenter la pourvoirie du lac Berval a occasionné un déversement de sédiments dans le lac Sauvage l'automne dernier. Des mesures ont été prises afin de remédier à la situation. L'association continue de suivre le dossier avec le Ministère des Ressources naturelles. Le cabanon situé à l'entrée du chemin de la pourvoirie devrait être peint et camouflé derrière un écran végétal. Il y a une bonne collaboration de la part du propriétaire de la pourvoirie.

Véhicules tout terrain (VTT)

L'ouverture de la pourvoirie a entraîné un afflux de VTT sur le chemin du lac. L'association a tenté de sensibiliser les

autorités municipales et le Ministère des Transports au problème. Par conséquent, des affiches ont été posées et la sûreté du Québec devrait augmenter la surveillance du chemin. Le problème semble maintenant moins présent.

Déneigement

Suite au décès de monsieur Lapierre, il a fallu trouver rapidement une solution au déneigement. Contrairement à monsieur Lapierre qui avait son équipement sur place, les déneigeurs ne voulaient pas se déplacer à moins d'avoir plusieurs contrats. Brigitte Beauchemin de l'APELS a contacté les déneigeurs et a finalement suggéré 2 noms. L'APELS a jugé qu'elle n'avait pas à s'impliquer dans la négociation de contrats. Pour la prochaine année, il a été décidé qu'un comité déneigement sera créé.

Épluchette

L'APELS a organisé une activité pour signaler les 35 ans de l'association. Nous avons eu une bonne participation. Cette activité a permis de rencontrer de nouveaux résidents. Nous remercions madame Sylvie Courtois et monsieur Gavin McDonald qui ont généreusement prêté leur terrain pour cette activité. Nous allons récidiver cette année le 28 août prochain chez monsieur Viateur Thibault. Un comité sera créé à cet effet.

Vidange des fosses septiques

Madame Nicole Trudel a coordonné l'octroi de contrats de vidange permettant ainsi d'obtenir un rabais. L'APELS continue de suivre la fréquence des vidanges en collaboration avec la municipalité.

Le Huard

Nous avons eu trois parutions du Huard. Nous espérons qu'il plaît aux résidents et sommes toujours ouverts aux suggestions. De plus, n'hésitez pas à nous donner des articles, annonces, commentaires. À cet effet, monsieur Pierre Cossette a remercié monsieur Claude Forget pour son travail.

Avenir

Il se passe beaucoup de choses au lac ces temps-ci. Plusieurs propriétés ont été vendues. De plus, la venue de la pourvoirie et la vente possible de la Base de plein air nous oblige à être de plus en plus vigilants si nous voulons garder la qualité de notre environnement. L'APELS va continuer à jouer son rôle de protection de l'environnement du lac Sauvage. À cet égard, j'aimerais souligner la précieuse collaboration de notre conseillère municipale, Madame Longpré, qui prend nos intérêts à cœur. Nous remercions Madame Longpré.

Monsieur Pierre Cossette remercie les membres de l'exécutif et tous ceux qui ont aidé tout au long de l'année, monsieur Jean Loisier, monsieur Gilles Léonard, monsieur Jacques Grondin, monsieur Denis Grandmaison, monsieur Viateur Thibault et monsieur Victor Beauchemin.

5. Amendements aux règlements généraux

L'APELS demande un premier amendement à l'article 4-A qui mentionne que le comité exécutif doit être composé de cinq membres. Or, l'amendement demandé est que le comité exécutif soit composé de cinq à sept membres afin d'accepter les gens qui veulent s'impliquer et permettre une meilleure flexibilité.

Formulation proposée :

Nombre : Les affaires de l'association seront administrées par un comité exécutif composé de cinq à sept membres.

Également, le deuxième amendement demandé est au niveau de la date de l'assemblée annuelle. Il est stipulé au règlement de l'article 3-A qu'elle doit être tenue le premier dimanche du mois de juillet. La modification serait que l'assemblée soit tenue obligatoirement un dimanche entre la Fête nationale du Québec et la Fête du travail. Une modification est proposée, soit que cette période soit plutôt entre la Fête nationale du Québec et le 31 juillet.

Formulation proposée (amendée):

Endroit et fréquence : L'assemblée générale des membres sera tenue annuellement au lac Sauvage ou à tout autre endroit dans la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré qui pourra être déterminé à l'occasion par résolution du comité exécutif de l'association. Cette assemblée sera tenue à une date déterminée par le comité exécutif mais qui devra obligatoirement être un dimanche entre la Fête nationale du Québec et le 31 juillet.

Enfin, un avis de convocation devra être envoyé au moins quinze (15) jours avant l'assemblée annuelle.

Article 3-D

Le délai de convocation de toute assemblée spéciale des membres sera d'au moins quarante-huit (48) heures sauf dans le cas d'urgence alors que ce délai pourra n'être que de six (6) heures. Dans le cas de l'assemblée annuelle, ce délai sera d'au moins quinze (15) jours.

Un vote a été fait à main levée et les trois amendements ont été acceptés avec un résultat de 33 en faveur sur 35 membres présents.

6. Mot de la conseillère municipale

Madame Lorraine Longpré a pris la parole et a parlé des dossiers en cours:

1. Le nouveau rôle d'évaluation sera fait cette année. Le conseil s'est réunie pour baisser le plus possible le taux car plusieurs propriétaires étaient grandement touchés.

2. Il y a des problèmes majeurs au niveau de l'état des routes sur l'ensemble du réseau routier dû au manque de main-d'œuvre. Un plan de travail a été établi et sera voté sous peu. Les autorités sont en retard dans l'échéancier mais elles débiteront les travaux la semaine prochaine.

3. La municipalité veut répéter l'activité de reboisement qui a du succès auprès des résidents.

4. Le nouveau bulletin de la municipalité est maintenant sur le net afin d'améliorer l'efficacité des communications.

5. L'assemblée publique est le 4 juillet prochain.

7. Mot du président du RAL

Monsieur Jean Loisier fait un résumé des principaux dossiers:

1. Le RAL a fêté pour le 10^{ème} anniversaire de l'association l'an passé avec un franc succès.

2. Un carnet de bord sur les résultats d'analyses de notre lac a été remis à monsieur Pierre Cossette.

3. Le RAL est en contact avec une biologiste du Ministère de la faune afin de faire un diagnostic sur les poissons des lacs. Le budget est limité mais deux lacs ont été ciblés.

4. Le RAL offre des arbres pour le reboisement en même temps que la municipalité. Cette activité est toujours un succès.

8. Élection

Monsieur Serge Brodeur sera le président d'élection. Madame Jocelyne Goudie et madame Élixa Murray quittent le comité exécutif. Madame Sylvie Courtois est proposée et élue, monsieur Pierre Turcotte est proposé et élu, monsieur Raymond Mayer est proposé et élu, monsieur Jacques Grondin est proposé et élu, Brigitte Beauchemin est proposée et élue et finalement monsieur Pierre Cossette est proposé et élu.

9. Clôture de l'assemblée

Levée de l'assemblée

Proposée par : Raymond Mayer

Secondée par : Brigitte Beauchemin

Brigitte Beauchemin, secrétaire

Environnement

Les quais flottants sont-ils encore permis?

Il y a quelques mois, j'ai lu dans le règlement municipal 108 que : « La construction d'un quai (plate-forme) flottant avec ancrage amovible ou d'un quai sur pilotis, sur une rive privée, est autorisée aux conditions suivantes :
le quai doit être fabriqué avec des matériaux non polluants et fixé à la rive. »

Pour moi, un quai flottant avec ancrage amovible correspondait à ce que tout le monde appelle un « quai flottant », c'est-à-dire cette plate-forme carrée avec une petite échelle qu'on installe à quelques mètres de la rive pour faire plonger les enfants. Donc, si le règlement dit qu'elle doit être fixée à la rive, j'ai interprété que les quais flottants ne sont plus permis.

D'autres propriétaires avaient la même interprétation et la rumeur courait qu'on avait un droit acquis, mais qu'on ne pourrait plus ajouter de nouveaux quais flottants.

Le comité exécutif de l'APPELS m'a donc mandaté pour aller au fond de cette affaire et j'ai contacté Mme Girard, responsable de l'inspection au Service de l'urbanisme et de l'environnement de notre municipalité.

Mme Girard m'a d'abord transmis une version légèrement différente du règlement 108 qui commence ainsi :

« La construction d'un quai privé est autorisée aux conditions suivantes :
Il doit être fixé à la rive »

Dans sa version du règlement, on ne parle plus de quais flottants. De plus, elle m'a expliqué que la municipalité n'a aucune juridiction sur les plates-formes loin du rivage. Elle m'a transmis un lien vers un site web de la « Gestion du domaine hydrique de l'État », un organisme qui fait partie du gouvernement du Québec, où il est mentionné qu'on doit obtenir un permis pour installer une plate-forme flottante de plus de 20 mètres carrés.

Ouf! Nos petites plates-formes sont épargnées.

À partir d'aujourd'hui, je ne parlerai plus de « quais flottants », seulement de « plates-formes flottantes » et je consulterai le règlement 108 seulement lorsque je remplacerai mon quai; celui qui est fixé au rivage.

Pierre Turcotte

Analyses d'eau

Date des analyses	Lieu de prélèvement	Résultats	
		Paramètres:	
		coliformes fécaux (UFC /100ml)	steptocoques fécaux (UFC /100ml)
31 juillet 2006	3269 ch. du Lac Sauvage	2	0
	Ruisseau (3112)	16	0
	Base de plein air	6	0
	2171	6	6
	Décharge	4	0
	2337	0	4
	2377	0	4
	2463	2	4
	2485	4	4
	2521	6	10
	2583	4	10
	2631	2	2
	2669	2	2
	28 août 2006	3117	2
3071		4	0
2155		4	0
2227		2	0
2297		0	0
2359		4	2
2397		4	38
2473		4	2
2545		4	2
2575		0	6
2607		0	4
Accès public		0	4

Normes de l'eau de baignade				
	A	B	C	D
	Excellent	Bon	Médiocre	Mauvais
Coliformes totaux	0 à 100	101 à 500	501 à 1000	+ de 1000
Coliformes fécaux	0 à 20	21 à 100	101 à 199	+ de 200
Streptocoques fécaux	0 à 10	11 à 50	51 à 100	+ de 100
La norme standard est 33 et moins.				

Comme à l'habitude, ces résultats sont transmis à la municipalité qui assure le suivi, au besoin.

Responsable : Pour l'Apels, Serge Brodeur

Merci à nos commanditaires

LABORATOIRE JEAN-MARC ROSS

Orthèses du pied et Chaussures

Perris # 2103-7091

Jean Marchand, orthésiste, Prop.
Natalie Ross Prop.

Mont Laurier
St-Donat
1-800-465-PIED(7433)



720, rue de Saint-Jovite,
Mont Tremblant (Qc) J8E 3J6

Tél. : (819) 425-9640

Fax : (819) 425-9327

Tél. : 819.425.0198

LOCATION
Gauthier
Louez-moi
PROX COMPÉTITIFS

Mini Excavation • Location de mini machinerie
7 jours sur 7 • À l'heure ou à la journée



Boulet Barbe enr.

Service d'engin élévateur

660, rue Cadieux Mont-Tremblant
(Québec) J8E 2T4

ÉMONDAGE et ABATTAGE D'ARBRES
DANGEREUX
Service de déshiqueteuse • Location camion nacelle

Jean-Claude Barbe
(819) 425-8506

Cell: (819) 681-8514

ESTIMATION GRATUITE
ASSURANCE COMPLÈTE



Caisse populaire Desjardins
Saint-Faustin

Michel Millette
Directeur

Siège social
630, rue Principale
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J3
Téléphone : (819) 688-2739
Télécopieur : (819) 688-6797



LeVert paysage

Evodie Levert • Technicienne en horticulture

Tél. : (819) 688-2067
Cell. : (819) 429-1628
Fax : (819) 688-6714

E-mail : evodie.levert.paysage@qc.airs.com
1211, rue Principale, Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J1



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
YVES AUDET INC.

11 rue Principale
St-Faustin-Lac Carré
(Québec) J0T 1J2

Tél. : (819) 688-2052
Fax : (819) 688-3113



Denis Lamoureux
Propriétaire

Restaurant Le Routier De Saint-Faustin
Service De Douche Gratuit, Aire De Repos

1470, Route 117
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
Tél. : (819) 688-3268



Jean Châtelain
Professionnel de golf



Courriel : golf.lesruisseaux@qc.airs.com
Internet : <http://www.international-golf.com/lesruisseaux>

692, La Sauvagine, Saint-Faustin
C.P. 4656, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1A1

Tél. : (819) 688-2188
Fax : (819) 688-2121

Détenteurs de cartes de membre du R.A.L.

Réduction:
5 à 10 %

Motel Le Saint-Faustin

10 % sur certains produits BMR Matériaux de constructions
10 % du prix régulier Le Vert paysage - Lac-Carré
Golf Des Ruisseaux
Golf Mountain Acres